



Commune de  
WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Avenue Paul Hymans 2  
1200 Bruxelles

Tél : 02.761.27.11

Fax : 02.772.25.67

www.woluwe1200.be

info.com@woluwe1200.be

Service Enseignement

le 11 septembre 2018

Votre lettre du	Vos réf.	Votre correspondant : Caroline MESMAN	Nos réf. 2018-907	☎ (02) 761.28.72 ☎ (02) 774.36.81
-----------------	----------	--	----------------------	--------------------------------------

*Chers Parents,*

Concerne : classes de neige 2019.

*Votre enfant participera prochainement aux classes de neige.*

*Son séjour, d'une durée de douze jours, est prévu en France, dans la vallée du Champsaur, durant le 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire.*

*Les encadrements sont de qualité tant au niveau des moniteurs de ski qu'au niveau des moniteurs d'animation et des intervenants culturels.*

*Il est bien entendu que les titulaires de classe accompagnent également les enfants puisqu'il s'agit de « classes » de découverte.*

*Le voyage se déroulera de jour en car de tourisme spécialement conçu pour les longues distances, doté d'un très grand confort et conduit par deux chauffeurs habitués à la montagne.*

*L'avantage de ce type de transport est que les enfants sont constamment sous la surveillance des adultes et que leurs bagages sont directement acheminés de l'hôtel communal au lieu de séjour.*

*Une grande partie des frais de transport et de séjour est prise en charge par la commune. Il faut savoir, en effet, que le coût du séjour représente aujourd'hui ± 800 € par enfant !*

*Le montant de 540 € vous sera demandé comme intervention financière.*

*Il est bien entendu que l'intervention qui vous est demandée ne peut être un obstacle à la participation de votre enfant à ces classes de neige. Dès lors, si vous rencontrez la moindre difficulté à ce sujet, veuillez en faire part à la direction de l'école.*

.../...

.../...

*L'équipement qui comporte anorak, bottines de ski ainsi que les skis sera mis gratuitement à la disposition de votre enfant.*

*En annexe vous trouverez :*

- *une fiche d'inscription et une fiche médicale (à remettre à la direction de l'école),*
- *le trousseau conseillé.*

*Les élèves des écoles communales seront couverts par l'assurance « accidents scolaires » de l'école.*

*Ils seront également couverts par une assurance « assistance-rapatriement » souscrite par l'administration communale.*

*Afin de mettre au point les aspects pratiques de l'organisation de ces classes, une séance d'information sera organisée 6 à 8 semaines avant le début du séjour.*

*Si toutefois vous aviez des questions qui ne pourraient attendre la séance d'information, vous pouvez prendre contact avec Monsieur Pierre HOGGE, au service Enseignement, au 02/774.35.57.*

*Nous espérons que vous accueillerez favorablement cette initiative qui s'inscrit dans le projet pédagogique communal et que votre enfant profitera de ces nouveaux apprentissages et de ce séjour à la montagne.*

*Veillez agréer, Chers Parents, l'assurance de notre considération distinguée.*

*Le Secrétaire communal,*



*Patrick LAMBERT.*

*Le Bourgmestre,*



*Olivier MAINGAIN.*

**FICHE D'INSCRIPTION**

Concerne l'enfant :

Nom (1) : .....

Prénoms : .....

Né(e) à : ....., le .....

Demeurant à : n° postal : ..... commune : .....

Rue/av : ..... n° ..... bte .....

Nationalité : .....

Elève de l'école : ..... Nom du titulaire de classe : .....

---

Je soussigné(e) (1) .....

Demeurant à : n° postal : ..... commune.....

Rue/av : ..... n° ..... bte .....

Adresse E-mail :  
.....

Téléphone : 1) ..... 2) .....

Agissant en qualité de père, mère, tuteur, tutrice (2) du garçon, de la fille (2) prénommé(e), déclare :

1. autoriser son départ en classes de neige, en France, à Pont-du-Fossé, aux conditions fixées par l'administration communale de Woluwe-Saint-Lambert ;
2. autoriser les responsables des classes de neige à prendre, sur avis des médecins, en cas de maladie ou d'accident de l'élève, toutes les mesures urgentes, tant médicales que chirurgicales. Dans la mesure du possible, il sera pris contact au préalable avec les parents.
3. m'engager à payer 10 % du montant de la participation financière pour frais d'administration, en cas de désistement non justifié ;
4. m'engager à rembourser la totalité des frais nécessités pour le traitement de mon enfant en cas de maladie et les frais dépassant ceux fixés par les tarifs de l'assurance en cas d'accident ;
5. m'engager à rembourser les frais occasionnés par les dégâts causés « volontairement » par mon enfant lors du séjour.

....., le .....  
signature (3)

(1) à compléter en lettres capitales  
(2) signature du père, de la mère ou, le cas échéant, de la personne qui a la responsabilité de l'enfant.

## FICHE MEDICALE CLASSES DE NEIGE

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant (1) : .....

.....

.....

### ANTECEDENTS PERONNELS :

Maladies antérieures (entourer celles que l'enfant a eues) :

Asthme – Pleurésie – Pneumonie – Bronchite – Otite – Rhumatisme – Malaria – Eczéma – Diabète –  
Rougeole – Rubéole – Coqueluche – Oreillons – Hépatite.

Vaccinations : antidiptérique (date.....)                      antipoliomyélitique (date.....)  
                          antigrippale                      (date.....)                      antitétanique                      (date.....)  
                          Méningite                      (date.....)                      hépatite                      (date.....)

Veuillez joindre une photocopie de la carte de vaccination de l'enfant

Traitement par sérum : .....

### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES IMPORTANTS :

Quelle est la taille de votre enfant ? .....

Quel est son poids ? .....

A-t-il subi une intervention chirurgicale ? OUI – NON

Si oui, laquelle et en quelle année ? .....

A-t-il été accidenté ? .....

A-t-il des blocages, rétention d'urine, intoxication ou autres accidents ? .....

.....

Suit-il un régime alimentaire spécial ? OUI – NON

Donnez le détail des aliments qu'il ne peut pas manger : .....

qu'il peut manger modérément : .....

Emporte-t-il des médicaments à prendre régulièrement ? OUI – NON

Si oui, quelle est la posologie ? .....

Est-il allergique à certains médicaments ? (pénicilline, aspirine, antibiotiques, sulfamides)

Lesquels ? .....

L'enfant est-il sujet au mal de voyage ? OUI – NON

Souffre-t-il d'incontinence d'urine ? OUI – NON

Si oui, prévoir 4 pyjamas au lieu de 2 et des couches absorbantes.

Exercices autorisés :

Gymnastique : ..... Sports : ..... Compétitions : ..... Promenades .....

Autres remarques :

.....

.....

**JOINDRE LA CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE MALADIE.**

(1) Nom en majuscules



WOLUWE-SAINT-LAMBERT



CLASSES DE NEIGE

### **TROUSSEAU CONSEILLE (à emporter dans un seul bagage)**

- Des sous-vêtements.
- Plusieurs paires de chaussettes (grosses chaussettes de ski).
- Une paire de pantoufles.
- Un pyjama ou chemise de nuit.
- Des pantalons (un imperméable pour le ski, un sous pantalon).
- Un survêtement (training).
- Des pull-overs ou sweat-shirts.
- Plusieurs tee-shirts ou polos.
- Une paire de gants imperméables.
- Une écharpe.
- Un bonnet.
- Une paire de lunettes solaires.
- Une paire de lunettes de ski.
- Une paire de chaussures de marche ou après-ski.
- Une paire de chaussures.
- Des mouchoirs.
- Des serviettes de bain et gants de toilette.
- Une trousse de toilette.
- Un tube de crème solaire, une crème « after sun » et une protection pour les lèvres.
- Un sac pour le linge sale.

*Pour le voyage, les enfants chausseront leurs après-ski ou chaussures de marche et porteront l'anorak prêté par la commune. Ils emporteront un petit sac avec les objets qu'ils souhaitent avoir pendant le voyage.*

#### Équipement prêté par la commune :

*Avant le départ : anorak*

*Sur place : bottines de ski et skis*

*\*Le casque de ski peut être loué sur place au prix de 8 EUR.*

#### N.B.

1. *Tous les objets doivent être marqués au nom de l'enfant, y compris l'équipement prêté par la commune (marque détachable).*
2. *Il y aura, au minimum, une lessive de faite en milieu de séjour.*